



Polyvalence non prévu

Par Jhon55

Bonjour,

Je viens d'être muté volontairement à 700km dans une fromagerie, à la base je suis Technicien de production (conducteur d'installations automatisées très complexe) avec une expérience en Management.

J'ai choisi un poste en dessous de mes compétences car c'était la seule option, Conducteur de Ligne conditionnement (je m'occupe d'une grande ligne avec 2 ou 3 aide conducteur)

Le Deal c'était que je sois formé sur 1 ligne puis ensuite de pouvoir être formé sur les 5 ou 6 autres ligne pour pouvoir tourner.

Hier j'arrive au travail on me dit que je vais devoir me mettre à la palétisation des cartons manuel et que je devrais alterner sur un poste d'écroutage de fromage debout (sachant que j'ai des problèmes de dos en plus) sous prétexte que ma ligne est arrêtée et sous couvert de polyvalence

Vous imaginez j'ai conduit des machines énormes, fait du management et je me retrouve 15 ans en arrière quand j'étais intérimaire.

On t'ils le droit de me faire ça ? Puis-je refuser ce genre de tâche ? Sachant que ce n'est stipulé nul part dans le contrat et non mentionné lors de l'Entretien d'embauche et aucunement question de polyvalence.

Merci d'avance.

Par morobar

Bonjour,

sous prétexte que ma ligne est arrêtée et sous couvert de polyvalence

D'ou vous en déduisez que vous pouvez rester à la cafétéria à fumer votre cigarette et payé à ne rien faire ?

On t'ils le droit de me faire ça ?

Oui mais pour une courte période

aucunement question de polyvalence.

La polyvalence c'est l'ensemble des tâches ou opérations compatibles avec vos qualifications et compétences.

Par Jhon55

Il n'a jamais été question de ne rien faire, je n'ai jamais dit ça mais de me former ou de tourner sur les autres installations (qui elles tournent)

Par Jhon55

La polyvalence c'est l'ensemble des tâches ou opérations compatibles avec vos qualifications et compétences.

Et écrouter du fromage ou faire des palettes de cartons correspond aux qualifications et compétences d'un Technicien de production ?

Par morobar

Ce que vous évoquez porte un nom: les chaises musicales.
Vous devez prendre votre mal en patience quelques jours avant de faire le point avec votre hiérarchie.
correspond
J'ai écrit: compatibles et non "correspond".

Par Jhon55

J'ai écrit: compatibles et non "correspond".

Qu'entendez vous par compatible ? Ça l'est ou pas ?

Par morobar

C'est clairement compatible.
Mais si l'aspect "physique" de ce travail vous rébute, vous devez vous rapprocher du médecin du travail.

Par Jhon55

Mince je ne savais pas que piloter des machines a plusieurs millions d'euro et ecrouter du fromage nécessité les mêmes qualifications.

Merci.